

ATLAS 3 OCÉANS

MIEUX COMPRENDRE L'ATLANTIQUE,
LE PACIFIQUE ET L'OCÉAN INDIEN





ATLAS 3 OCÉANS

MIEUX COMPRENDRE L'ATLANTIQUE,
LE PACIFIQUE ET L'OCÉAN INDIEN

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	6
INTRODUCTION - L'OCÉAN EN PARTAGE	8
<i>Comprendre les liens entre écosystèmes marins et activités humaines</i>	10
01 VOIR LE MONDE À TRAVERS LES OCÉANS	13
<i>Trois océans, un monde en commun</i>	15
– L'océan Atlantique : des îles Caraïbes au plateau des Guyanes	16
– L'océan Indien : du Mozambique aux Mascareignes	20
– L'océan Pacifique : de la Mélanésie à la Polynésie française	24
02 MIEUX APPRÉHENDER LES SOCIÉTÉS INSULAIRES	29
<i>Les enjeux socio-économiques des îles et archipels</i>	31
– S'adapter aux dynamiques d'interdépendance	32
– Représenter le rôle central des femmes dans les économies littorales	36
– Valoriser la jeunesse insulaire, clé d'un avenir durable	38
– Développer une santé accessible en contexte insulaire	40
03 VIVRE AVEC L'OCÉAN	43
<i>L'océan ressource, moteur d'échanges et vecteur identitaire</i>	45
– Réduire l'isolement par la connectivité	46
– Pêcher, nourrir : entre durabilité et dépendance	48
– Améliorer l'autonomie alimentaire des îles	50
– Valoriser durablement les ressources minières	52
– Réconcilier tourisme et écosystèmes littoraux	56
– Réduire les pressions anthropiques	58
04 PRÉSERVER LES OCÉANS POUR DEMAIN	61
<i>L'environnement, socle d'identification des États insulaires</i>	63
– Pourquoi protéger les littoraux ?	64
– Valoriser les savoir-faire traditionnels pour s'adapter	66
– Appréhender les enjeux de l'eau	68
– Accélérer la transition énergétique	70
– Coopérer pour mieux gérer les ressources	72
CONCLUSION - ENJEUX OCÉANIQUES, ENJEUX MONDIAUX	74
<i>Se préparer au changement climatique</i>	76
Glossaire	78
Bibliographie	80
Sitographie	81
Remerciements	82

Pour la première fois, l'IRIS et l'AFD s'unissent pour offrir aux amateurs de cartes une vision nouvelle de nos représentations géographiques, géoéconomiques et géopolitiques des océans. Dans un monde en proie à des mutations profondes, nous estimons nécessaire de réinventer notre regard sur les bassins atlantique, pacifique et indien, avec une approche «Trois Océans».

Premières exposées aux effets du changement climatique, les sociétés insulaires et côtières redoublent d'ingénierie pour s'adapter et inventer les solutions de demain, respectueuses de l'environnement tout en étant créatrices de valeur et d'emplois. Car ces territoires, bien que dispersés dans l'immensité bleue, sont pourtant au cœur du commerce mondial et en première ligne pour protéger le deuxième poumon de la planète : l'océan.

Cet ouvrage met en lumière la place centrale des océans dans les grands équilibres contemporains en explorant une grille d'analyse encore peu investie : celle des bassins océaniques. Cette approche est pourtant essentielle pour comprendre à la fois les richesses et les vulnérabilités des territoires insulaires, qu'il s'agisse des Outre-mer français ou de leurs voisins étrangers. Elle permet de mieux rendre compte des intérêts mutuels qu'ont en partage les territoires ultramarins, par-delà leurs frontières nationales.

Réfléchir à l'échelle de bassin océanique permet d'ouvrir de nouvelles perspectives sur des espaces souvent perçus comme isolés ou oubliés, alors même qu'ils se révèlent essentiels pour comprendre nos interdépendances. Dépasant les repères habituels des grands indicateurs statistiques, cet Atlas est né du partenariat avec l'IRIS et de la rigueur analytique qui le caractérise. Il prolonge l'ambition portée depuis la création, en 2019, du département Trois Océans de l'AFD : relier les territoires d'Outre-mer à leurs voisins et renforcer, par l'action de développement, la coopération régionale à l'échelle des bassins océaniques et de leurs enjeux transfrontaliers. Je souhaite remercier tous les collègues de l'IRIS et de l'AFD qui ont pris part à l'élaboration des cartes qui suivent, et je souhaite au lecteur autant de plaisir que j'en ai eu à tourner les pages de ce bel ouvrage pour tenter de comprendre ces îles dans leur diversité.

Christophe Lecourtier, directeur général du groupe AFD

Nous avons un intérêt mutuel à connaître et protéger les océans

Océaniser notre regard

Depuis sa création, l'IRIS s'attelle à rendre accessible la géopolitique pour permettre à chacun de comprendre le monde. Au cœur de ce domaine d'expertise, on trouve la géographie et les peuples, les territoires et les sociétés. S'intéresser au monde par la mer permet dès lors de porter un nouveau regard sur les peuples et les cartes : d'espace périphérique, on comprend que l'océan est en réalité au centre de la mondialisation et au cœur de la géopolitique.

S'associer à l'AFD pour porter le projet de cet *Atlas Trois Océans* a paru une évidence : il est crucial de mettre en lumière les acteurs de l'insularité et du littoral, les richesses et les contraintes

de ces territoires. Ces espaces accueillent une partie croissante de l'humanité : 1,6 milliard de personnes vivaient à moins de 100 kilomètres d'une côte en 1975, plus de 2,5 milliards en 2005 et la tendance continue sa trajectoire. La géoéconomie est façonnée par le transport maritime, qui multiplie les quantités de marchandises transportées et a rendu

possible la mondialisation telle que nous la connaissons. L'océan est à la fois surface d'échanges, source de produits de la mer et d'innovation, et clé de voûte des équilibres écologiques. Dans ce contexte, l'insularité et la vie sur le littoral évoluent. Nous proposons à travers cet atlas de saisir ces évolutions par des cartes, des infographies et quelques chiffres clés. En écho au département Trois Océans de l'AFD, nous explorons trois bassins océaniques, dans les océans Atlantique, Indien et Pacifique. L'Atlas s'attarde sur les multiples facettes de la géographie, de l'économie, de la géopolitique et de l'écologie. L'IRIS, ses chercheurs et chercheuses espèrent que cette découverte par les cartes du monde insulaire et littoral reflètera la complexité des enjeux de ces territoires, face aux grands basculements environnementaux et géopolitiques qui marquent notre époque.

Pascal Boniface, directeur de l'IRIS

INTRODUCTION

L'Océan en partage

L'océan est au cœur des équilibres écosystémiques et humains : support de la biosphère, espace de développement économique et territoire d'enjeux politiques et géopolitiques majeurs.

Il est un espace social et politique structurant la mondialisation contemporaine. Près de 80 % du commerce mondial s'effectue par voie maritime et plus de 98 % des télécommunications transitent par les câbles sous-marins posés sur ses fonds. Ressource vitale, route commerciale et socle d'infrastructures invisibles depuis la surface, l'océan relie les sociétés humaines dans une trame d'interdépendances matérielles et symboliques. Loin d'être un espace vide, l'océan est un lieu traversé de circulations multiples.

C'est aussi un espace régulé et l'objet de discussions interétatiques. L'adoption, en 1982, de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (dont l'acronyme est CNUDM) a permis de poser un cadre juridique commun qui fixe les droits et devoirs des États et définit des zones, parfois sous souveraineté (mer territoriale) ou juridiction (zones économiques exclusives – ZEE), parfois internationales. Ce cadre témoigne d'une volonté de gouverner un espace partagé, où se croisent intérêts économiques, équilibres écologiques et solidarités humaines.

L'océan, par sa chimie et par la faune et la flore qu'il abrite, génère plus de la moitié de l'oxygène que nous respirons, absorbe environ un tiers du dioxyde de carbone émis par les activités humaines et retient plus de 90 % de la chaleur excédentaire accumulée dans l'atmosphère depuis le début de l'ère industrielle. Néanmoins, s'il régule le climat, l'océan est aussi l'un des premiers témoins de son dérèglement

et il concentre aujourd'hui les pressions exercées par nos modes de développement.

C'est à partir de cette idée (l'océan comme fondement de la vie et vecteur d'unité du monde) que s'articule le présent ouvrage. En s'appuyant sur trois bassins (la mer des Caraïbes, le Sud-Ouest de l'océan Indien et le Pacifique Sud), il explore la manière dont les sociétés insulaires et côtières existent dans leur rapport à l'océan. Ces territoires, éloignés géographiquement, mais reliés par des défis communs, révèlent la diversité des trajectoires historiques et la permanence d'un même lien à l'élément marin. L'océan est à la fois ressource, cadre de vie et socle identitaire, ainsi qu'un horizon partagé.

Observer les sociétés insulaires et littorales, c'est donc interroger les équilibres contemporains entre environnement, économie et culture.

Ces territoires, s'ils condensent à petite échelle les dynamiques mondiales (dépendances alimentaires et énergétiques, vulnérabilités écologiques, pressions démographiques, défis de gouvernance, etc.), incarnent une capacité d'adaptation remarquable à travers la diversification des économies, la mobilisation des savoirs locaux, la solidarité communautaire et la réinvention des modes de vie littoraux.

L'*Atlas Trois Océans* aborde ainsi ces sociétés comme des laboratoires uniques d'équilibre entre systèmes humains, enjeux politiques régionaux

et écosystèmes. Il propose une lecture intégrée de leurs dynamiques sociales, économiques et écologiques.

Les vulnérabilités structurelles de ces territoires (isolement géographique, dépendance aux importations, exposition aux aléas climatiques) se doublent désormais de pressions globales qui redéfinissent les équilibres : élévation du niveau de la mer, acidification de l'océan, dégradation accélérée de la biodiversité, etc. Ces transformations ne sont pas abstraites, elles affectent directement la sécurité alimentaire, les infrastructures, les économies littorales et les cultures maritimes qui structurent ces sociétés. Face à ces défis imbriqués, la question n'est plus seulement de protéger, mais aussi de gouverner durablement l'océan et ses territoires. Cela suppose de renforcer la coopération, de mieux partager la connaissance scientifique et d'assumer la responsabilité collective qui découle d'un espace réellement commun.

Ainsi, penser le monde depuis l'océan, c'est reconnaître sa centralité dans les équilibres planétaires et sociaux, le considérer non pas comme une surface à traverser, mais comme un espace à comprendre et protéger. En reliant ici les territoires des trois océans, cet atlas invite à dépasser la vision fragmentée des espaces maritimes pour en saisir la continuité. Il propose d'en lire les équilibres, les vulnérabilités et les forces à travers les sociétés qui en vivent, le parcourent et le protègent.



Retour de pêche à Maurice. © Eshveen Dabee - Digital Kites / AFD

COMPRENDRE LES LIENS ENTRE ÉCOSYSTÈMES MARINS ET ACTIVITÉS HUMAINES

Couvrant 71% de la surface de la planète, l’océan est au cœur de dynamiques physiques et biologiques qui sont essentielles pour les sociétés humaines. Il nourrit, réchauffe et rafraîchit l’atmosphère, fournit du sable et des hydrocarbures et porte les routes de la mondialisation.

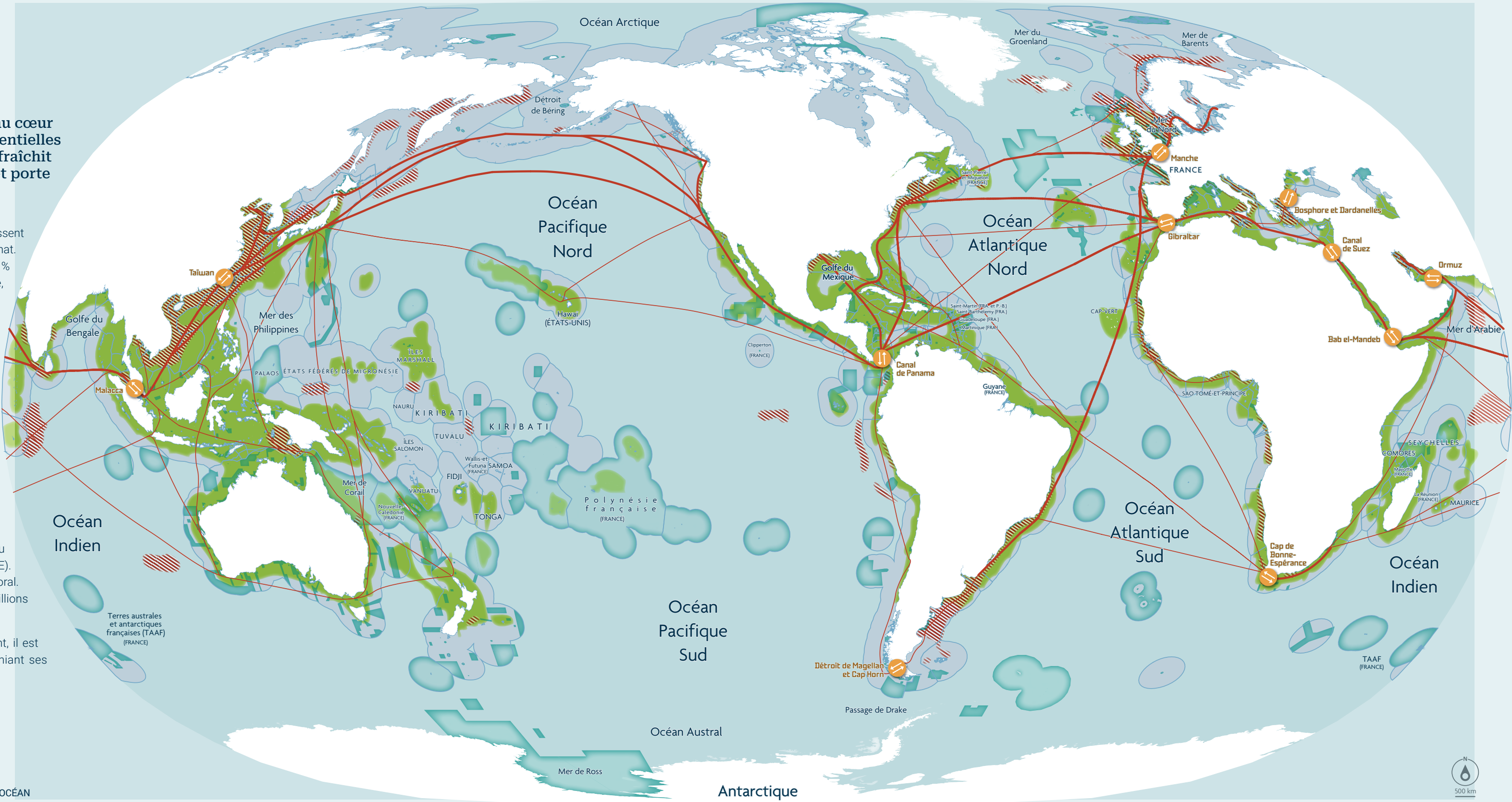
L’océan est un système naturel complexe, animé par des courants qui répartissent la chaleur des tropiques tout autour du globe et assurent la stabilité du climat. Il absorbe 25 à 30 % du dioxyde de carbone que nous émettons et 90 % de la chaleur associée au changement climatique anthropique. En parallèle, les écosystèmes marins produisent 50 % de l’oxygène que nous respirons.

Par ses ressources naturelles (produits de la mer, minerais, sable, hydrocarbures, etc.), l’océan fournit aux sociétés humaines de quoi se nourrir, se chauffer, se protéger des éléments et se déplacer. Parce qu’il est un élément qui relie les grands pôles économiques (l’Asie-Pacifique, l’Amérique du Nord, l’Europe, etc.) et permet des échanges par voie maritime, l’océan est un vecteur essentiel de la mondialisation.

L’océan permet une démultiplication des dialogues. Ainsi, la France est voisine de 11 pays (huit dans l’Hexagone, trois en Outre-mer) sur son territoire continental, alors qu’elle partage des délimitations maritimes avec 31 États.

La relation entre les sociétés et l’océan se construit par ses usages divers, et parce qu’écosystèmes et systèmes humains sont en contact sur les littoraux. La biodiversité marine la plus riche se situe à proximité des côtes, souvent au sein des zones sous juridiction des États (zones économiques exclusives – ZEE). Environ 60 % de la population mondiale vit à moins de 150 kilomètres du littoral. La sécurité alimentaire de plus de 3 milliards d’individus et plus de 100 millions d’emplois dépendent de la bonne santé des écosystèmes marins.

Pour que ces multiples usages de la mer et de ses écosystèmes perdurent, il est important de comprendre nos dépendances envers l’océan en cartographiant ses richesses et en y superposant nos activités humaines.



L’océan, source d’équilibre pour l’humanité

DES RESSOURCES MARINES

- Hotspots écologiques et de biodiversité marine
- Aires marines protégées déclarées par les États à la Convention internationale sur la diversité biologique (fin 2025)

AU CŒUR DES USAGES DE L’OCÉAN

- Zones économiques exclusives (ZEE)
- Points de passage principaux
- Zones de pêche les plus fréquentées (borne GPS activées par les navires, 2023)
- Routes maritimes principales
- Routes maritimes secondaires



01

**VOIR
LE MONDE
À TRAVERS
LES OCÉANS**



Polynésie française (© Eric Beugnot)

TROIS OCÉANS, UN MONDE EN COMMUN

Observer le monde à travers les océans, c'est changer de point de vue : reconnaître qu'ils ne séparent pas les continents mais les relie, qu'ils structurent les échanges, les mobilités et les cultures. C'est comprendre que l'océan n'est pas en marge du monde, mais qu'il en façonne l'architecture.

Regarder le monde depuis l'océan, c'est déplacer le regard vers ce qui relie plutôt que vers ce qui divise, et comprendre que la mondialisation ne s'est pas construite contre lui, mais à partir de lui : des routes commerciales, des échanges culturels, des migrations, des ressources et des savoirs qu'il a rendus possibles. Cette approche invite à considérer l'océan non seulement comme un environnement, mais comme un espace politique et social.

Les trois bassins que sont la mer des Caraïbes, le sud-ouest de l'océan Indien et le Pacifique Sud illustrent, chacun à leur manière, la relation singulière entre les sociétés humaines et l'océan. Ensemble, ils offrent une lecture complémentaire des liens qui unissent les peuples à leur bassin océanique : comment la mer relie des sociétés dispersées, soutient leurs échanges et façonne leurs identités, tout en révélant les interdépendances d'un monde construit à travers elle.

Dans la mer des Caraïbes, l'océan agit comme un fil conducteur entre des territoires aux histoires entremêlées. Espace intercontinental par excellence, elle fut le théâtre de colonisations, de métissages et de luttes pour l'émancipation. Cet héritage commun a façonné une mosaïque de sociétés aux trajectoires économiques et politiques contrastées. Archipel de dépendances économiques, climatiques et logistiques, la Caraïbe a su transformer ses vulnérabilités en force d'interconnexion : l'insularité y devient relationnelle, c'est-à-dire que les îles ne sont plus uniquement définies par

leur isolement et l'éloignement, mais aussi construites par des coopérations régionales actives et une solidarité face aux risques partagés.

Le sud-ouest de l'océan Indien incarne une autre configuration : celle d'un espace d'une grande variété géographique (entre États côtiers, île-continent et petits territoires insulaires), mais profondément cohérent par son histoire maritime. Forcée par d'anciennes routes commerciales reliant l'Afrique, l'Asie et le monde arabe, cette histoire s'est construite sur une longue tradition d'ouverture et d'échanges. Les diasporas, le rôle central des ports et la diversité des économies locales y tissent encore aujourd'hui un réseau dense de relations transocéaniques. Sa richesse repose également sur des ressources directement liées à l'océan : pêche, tourisme, commerce portuaire, exportations agricoles et valorisation de la biodiversité. Cependant, l'équilibre biologique de la région est menacé par la pression sur les ressources, la surpêche et le dérèglement climatique. Face à ces défis, la diversité des territoires nourrit aussi des coopérations innovantes dans le domaine de la conservation, de la gestion des pêches ou de la transition énergétique, où l'océan demeure le principal vecteur d'unité.

Le Pacifique Sud, enfin, offre une vision singulière du rapport à l'océan. Espace immense, il demeure pourtant profondément habité et parcouru. Ici, la mer est vécue comme un espace commun : un territoire de mémoire, de mobilité et d'appartenance collective. Les sociétés océaniques partagent un rapport particulier à l'insularité, fondé sur la connaissance et la gestion collective des ressources, la continuité des échanges culturels et la transmission de savoirs ancestraux. Face aux effets du changement climatique, ces États insulaires développent une diplomatie du climat fondée sur la coopération, cherchant à transformer leur vulnérabilité en levier d'action et de visibilité internationale.

Trois bassins, trois histoires, trois formes d'attachement à l'océan, mais une même logique : l'océan comme condition et vecteur de la vie humaine. Chacun à sa manière montre comment les sociétés insulaires et côtières se construisent autour de l'océan, en dépendant de ses ressources tout en cherchant à les préserver. Tous témoignent de leur capacité à convertir la contrainte géographique en force d'innovation, à transformer la dépendance en lien, et à rappeler que l'océan, loin d'être un simple décor, est une condition essentielle du politique, du social et du vivant.

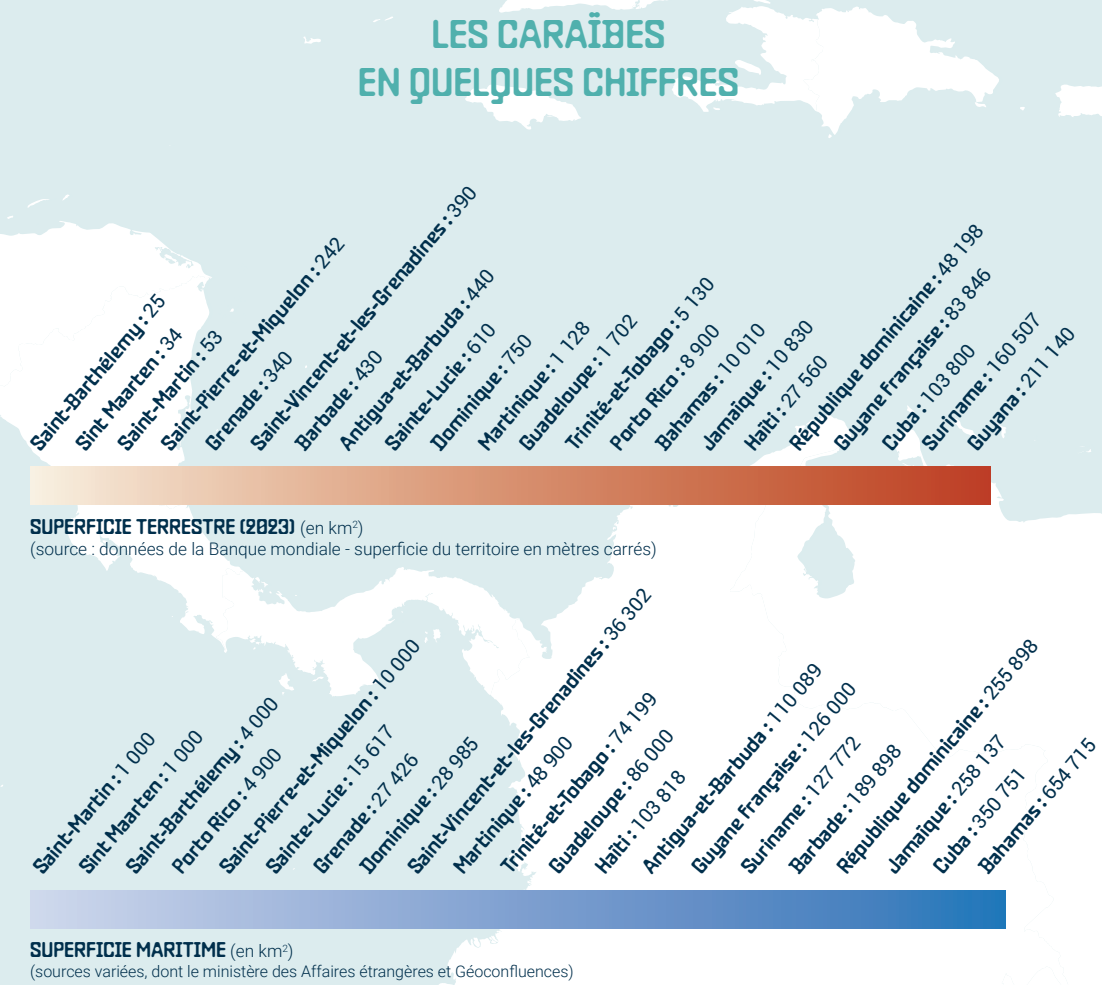
L'Océan Atlantique

DES ÎLES CARAÏBES AU PLATEAU DES GUYANES

Voie de navigation, de commerce et d'échanges culturels, l'océan Atlantique a relié des continents et accéléré des dynamiques globales. Pourtant, il fut pendant longtemps une frontière et constitue de ce fait un bassin bordé par des cultures variées. La mer des Caraïbes illustre cette complexité puisque langues, peuplements et économies y varient considérablement d'un territoire à l'autre.

L'ensemble de ces territoires, des Grandes Antilles au plateau des Guyanes, partage un substrat historique commun : l'arrivée des Européens, l'esclavage et les monocultures agricoles de canne à sucre, puis les luttes pour l'émancipation. La culture de la canne à sucre y a structuré l'économie, les paysages et les sociétés. L'histoire de l'esclavage et des luttes pour l'indépendance y a tissé des ponts entre pays hispanophones, anglophones, francophones et néerlandophones. Nombre d'îles ont successivement été gouvernées par plusieurs puissances européennes, donnant naissance à des métissages linguistiques et culturels. En témoigne la présence de nombreuses langues créoles aux racines diverses.

De cet héritage complexe est née une volonté de rapprochement et de coopération entre les territoires insulaires et côtiers, pour relever ensemble leurs défis économiques et sociaux. La Communauté et le marché commun caribéens (CARICOM, qui regroupe 15 États membres et plusieurs membres associés) vise à renforcer l'intégration économique, sociale et institutionnelle dans la Caraïbe, en passant par la libre circulation des biens, des services, du travail et



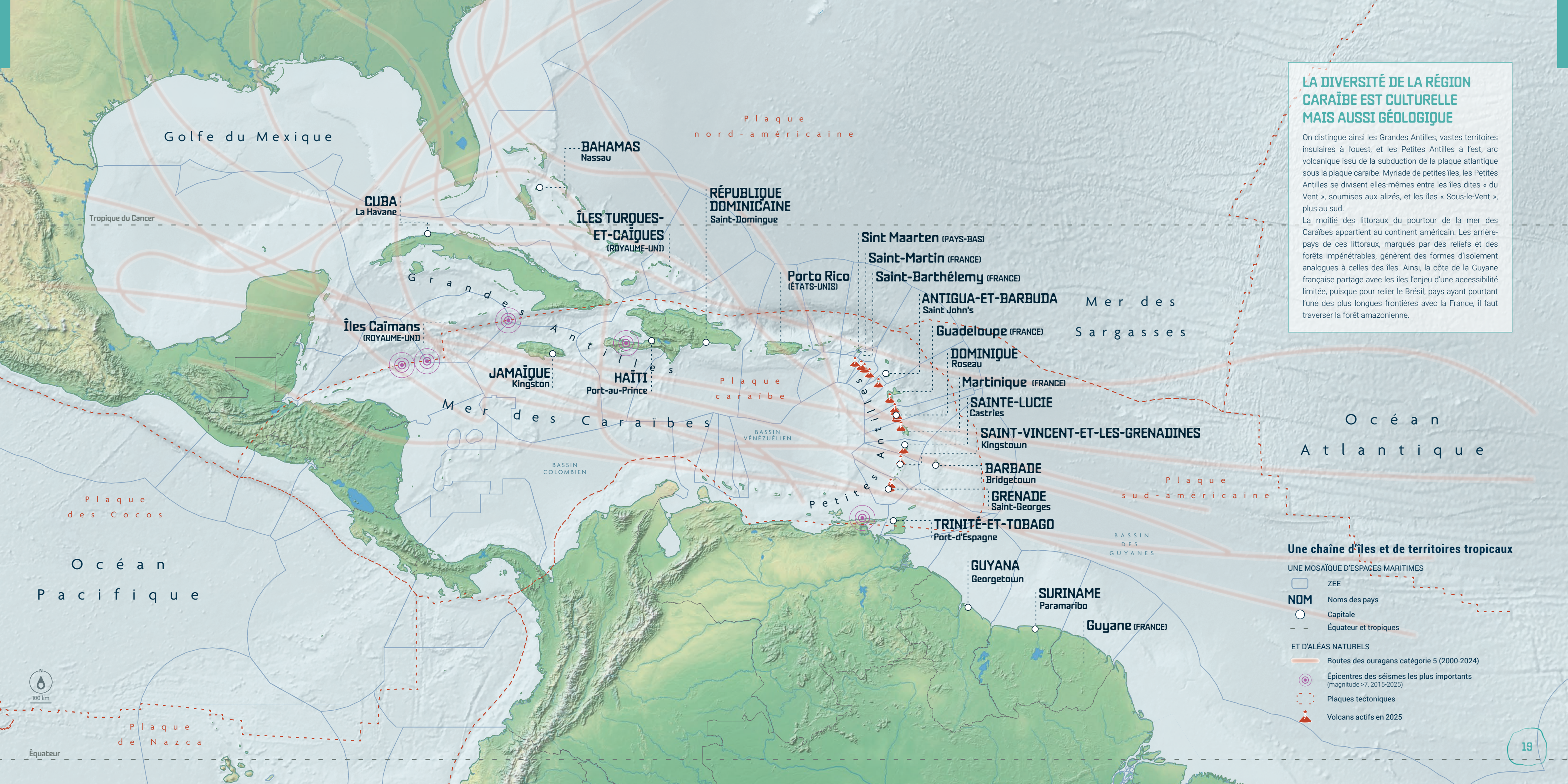
du capital. En parallèle, des organisations ont émergé à des niveaux plus locaux. On compte ainsi l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECO), qui œuvre à une coopération plus étroite entre les États de l'Est des Petites Antilles, via des programmes tels que RIGHT (*Regional Integration through Growth Harmonisation and Technology*, «Intégration régionale par la croissance, l'harmonisation réglementaire et la coopération»).

La coopération ne se limite pas à l'économie : la santé ou encore la gouvernance des espaces maritimes et la gestion des ressources naturelles s'appuient également sur des mécanismes interétatiques. Un protocole a été signé entre huit organisations inter-gouvernementales qui correspondent aux contours du grand écosystème marin se situant à la jonction entre les Caraïbes et le plateau du nord du continent latino-américain. Celui-ci vise à améliorer la gestion

commune des ressources de la mer des Caraïbes qui sont à la base de la pêche, du tourisme et du transport. Au total, ces dynamiques régionales traduisent la volonté des territoires insulaires et côtiers de faire front ensemble face aux défis communs (risques cycloniques, dépendance économique, isolement, sargasses). Elles illustrent aussi la vitalité de ces territoires souvent perçus comme fragmentés, mais profondément liés.

TERRITOIRE ET DRAPEAU ¹	STATUT POLITIQUE	POPULATION (2024)	LANGUE(S) OFFICIELLE(S)	PIB/HAB. ² (2022 en prix constants de 2015)	IDH
 Antigua-et-Barbuda	État souverain (indépendance en 1981 du Royaume-Uni)	93 772	Anglais	17 511	0,851
 Bahamas	État souverain (indépendance en 1973 du Royaume-Uni)	401 283	Anglais	30 400	0,820
 Barbade	État souverain (indépendance en 1966 du Royaume-Uni)	282 467	Anglais	18 959	0,811
 Cuba	État souverain (indépendance en 1902 des États-Unis et précédemment sous tutelle espagnole)	11 000 000	Espagnol	7 559	0,762
 Dominique	État souverain (indépendance en 1978 du Royaume-Uni)	66 205	Anglais	8 011	0,761
 Guadeloupe ¹	Département/région d'Outre-mer français	383 569	Français	23 200	0,869
 Guyane Française ¹	Département/région d'Outre-mer français	286 618	Français	15 656	0,796
 Martinique ¹	Département/région d'Outre-mer français	361 019	Français	25 903	0,861
 Saint-Martin ¹	Collectivité d'Outre-mer française	40 000	Français	21 668	0,680 (2010)
 Saint-Barthélemy	Collectivité d'Outre-mer française	11 000	Français	35 700	0,690 (2000)
 Saint-Pierre-et-Miquelon ¹	Collectivité d'Outre-mer française	6 034	Français	39 778	0,901
 Grenade	État souverain (indépendance en 1974 du Royaume-Uni)	117 207	Anglais	9 406	0,791
 Guyana	État souverain (indépendance en 1966 du Royaume-Uni)	831 087	Anglais	17 365	0,776
 Haïti	État souverain (indépendance en 1804 de la France)	11 800 000	Créole haïtien et français	1 202	0,554
 Îles Caimans	Territoire britannique d'Outre-mer autonome	74 457	Anglais	79 785	0,877
 Jamaïque	État souverain (indépendance en 1962 du Royaume-Uni)	2 800 000	Anglais	5 215	0,720
 Porto Rico	État libre associé aux États-Unis	3 200 000	Anglais, espagnol	39 285	0,879
 Sint Maarten	État autonome du royaume des Pays-Bas	43 350	Néerlandais	40 027	0,840
 République dominicaine	État souverain (indépendance en 1865 de l'Espagne)	11 430 000	Espagnol	8 731	0,776
 Sainte-Lucie	État souverain (indépendance en 1979 du Royaume-Uni)	179 744	Anglais	11 224	0,748
 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	État souverain (indépendance en 1979 du Royaume-Uni)	100 616	Anglais	8 533	0,798
 Suriname	État souverain (indépendance en 1975 des Pays-Bas)	634 431	Néerlandais	6 974	0,722
 Trinité-et-Tobago	État souverain (indépendance en 1962 du Royaume-Uni)	1 400 000	Anglais	14 354	0,807
 Turques-et-Caïques	Territoire d'Outre-mer britannique	49 309	Anglais	37 506	0,873

¹ Les drapeaux locaux sont présentés à titre informatif pour illustrer les identités propres aux territoires ultramarins français. Le drapeau officiel demeure le drapeau de la République française.
² https://unctadstat.unctad.org/datacentre/dataviewer/US_GDPTotal



LA DIVERSITÉ DE LA RÉGION CARAÏBE EST CULTURELLE MAIS AUSSI GÉOLOGIQUE

On distingue ainsi les Grandes Antilles, vastes territoires insulaires à l'ouest, et les Petites Antilles à l'est, arc volcanique issu de la subduction de la plaque atlantique sous la plaque caraïbe. Myriade de petites îles, les Petites Antilles se divisent elles-mêmes entre les îles dites « du Vent », soumises aux alizés, et les îles « Sous-le-Vent », plus au sud.

La moitié des littoraux du pourtour de la mer des Caraïbes appartient au continent américain. Les arrière-pays de ces littoraux, marqués par des reliefs et des forêts impénétrables, génèrent des formes d'isolement analogues à celles des îles. Ainsi, la côte de la Guyane française partage avec les îles l'enjeu d'une accessibilité limitée, puisque pour relier le Brésil, pays ayant pourtant l'une des plus longues frontières avec la France, il faut traverser la forêt amazonienne.

Une chaîne d'îles et de territoires tropicaux

UNE MOSAÏQUE D'ESPACES MARITIMES

- ZEE
- Noms des pays
- Capitale
- Équateur et tropiques

ET D'ALÉAS NATURELS

- Routes des ouragans catégorie 5 (2000-2024)
- Épicentres des séismes les plus importants (magnitude >7, 2015-2025)
- Plaques tectoniques
- Volcans actifs en 2025

L'Océan Indien

DU MOZAMBIQUE AUX MASCAREIGNES

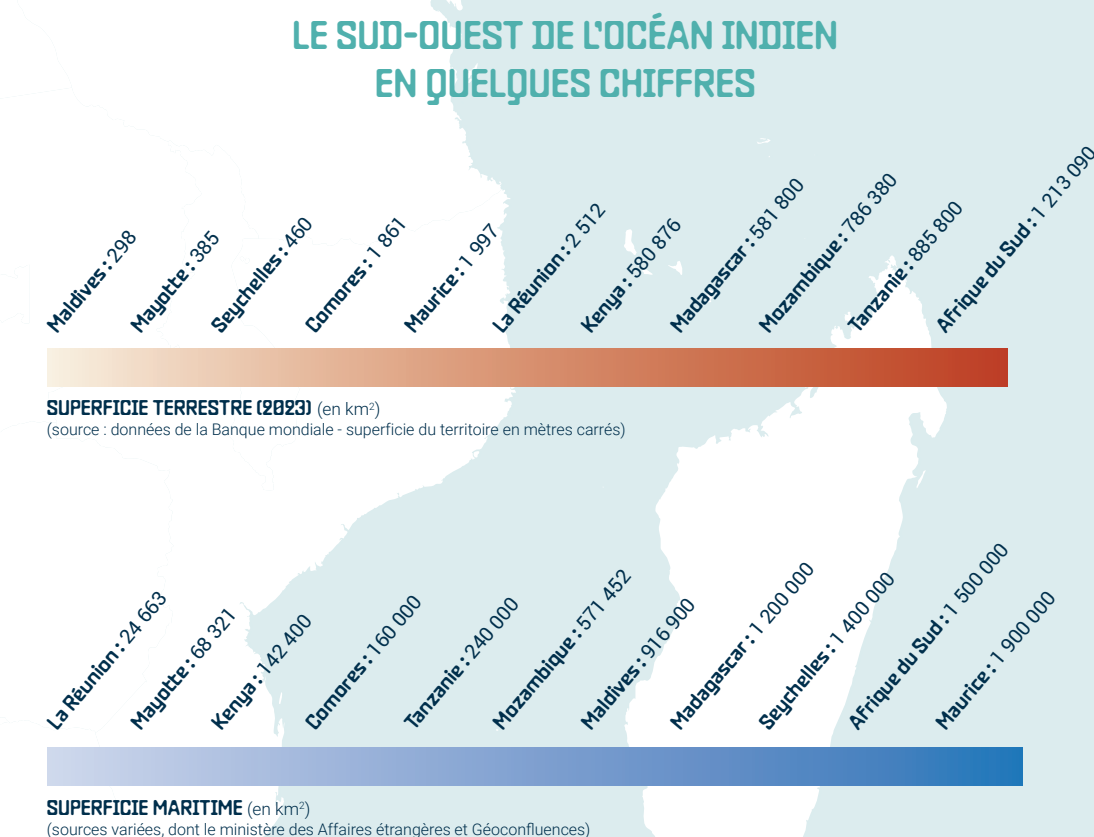
L'océan Indien occidental est un creuset de civilisations où se croisent les héritages européens, africains, malgaches, chinois, indiens ou encore malais. À Maurice, à la Réunion ou aux Comores se côtoient les langues créoles, le français, le malgache, le tamoul ou le swahili. Cette pluralité culturelle et la créolité ne constituent pas de simples fusions, mais reflètent des dialogues permanents. Dans la même démarche de recherche d'équilibre entre insularité et mondialisation, les politiques relatives à la biodiversité, exceptionnelle dans la région, doivent accommoder développement et fragilité.

Les territoires du sud-ouest de l'océan Indien ont été l'épicentre des échanges maritimes mondiaux. S'ils sont aujourd'hui en périphérie des grands flux économiques, leurs diasporas, leurs cultures et leurs dépendances économiques transforment cet isolement apparent en ouverture fragmentée. Les connexions lointaines (culturelles, historiques ou migratoires) qu'ils entretiennent priment souvent sur les liens régionaux. Néanmoins, la coopération régionale s'est vue renforcée au cours des dernières décennies grâce aux efforts multilatéraux, notamment concentrés autour de structures comme la Commission de l'océan Indien (COI).

À ces particularités culturelles et sociales s'ajoute une biodiversité unique, qui participe à la richesse de

cette région. Les écosystèmes locaux ont permis le développement de secteurs comme le tourisme ou l'agriculture et la pêche. La pêche d'espèces à forte valeur ajoutée, telles que le thon ou la légine, poisson d'eaux froides que l'on trouve aux alentours des terres australes françaises, est un secteur crucial pour

les territoires insulaires. En parallèle, sur les terres émergées, certaines cultures forgent le secteur agricole, telles que la vanille et l'ylang-ylang (*Cananga odorata*). Enfin, le secteur du tourisme prospère grâce aux écosystèmes tropicaux : la Réunion est réputée pour ses cirques et sa forêt primaire, Maurice pour



le fameux dodo, espèce éteinte à la fin du ^{xviii}e siècle en raison des activités humaines. Madagascar, souvent qualifiée de « continent en miniature », abrite plus de 11 000 espèces végétales endémiques et une faune et une flore emblématiques : les lémuriens, les caméléons ou encore le baobab géant.

Pour protéger cette biodiversité, plusieurs pays ont établi des parcs nationaux et des aires marines protégées (AMP). Les Seychelles ont lancé les premiers *blue bonds* souverains, destinés à financer la gestion durable de la pêche et la préservation des écosystèmes marins. Ce mécanisme de « dette bleue »

illustre la capacité des petits États insulaires à inventer des modèles économiques conciliant croissance et durabilité. Entre héritage historique des grandes routes maritimes, diversité culturelle, défis écologiques et innovations économiques, le Sud-Ouest de l'océan Indien offre un laboratoire unique de l'insularité.

TERRITOIRE ET DRAPEAU ¹	STATUT POLITIQUE	POPULATION (2024) ²	LANGUE(S) OFFICIELLE(S) ³	PIB/HAB. ⁴ (US\$)	IDH (2023) ⁵
 Comores	État souverain (indépendance en 1975 de la France)	866 628	Arabe, comorien, français	1 493	0,603
 La Réunion¹	Département/région d'Outre-mer française	885 700	Français	24 663	0,854
 Mayotte¹	Département/région d'Outre-mer française	329 000	Français	11 579	0,786
 Kenya	État souverain (indépendance en 1963 du Royaume-Uni)	56 430 000	Anglais, swahili	1 748	0,628
 Madagascar	État souverain (indépendance en 1960 de la France)	31 960 000	Anglais, français, malgache	439	0,487
 Maldives	État souverain (indépendance en 1965 du Royaume-Uni)	527 799	Divehi	16 561	0,766
 Maurice	État souverain (indépendance en 1968 du Royaume-Uni)	1 260 000	Anglais	10 456	0,806
 Mozambique	État souverain (indépendance en 1975 du Portugal)	34 630 000	Portugais	596	0,493
 Seychelles	État souverain (indépendance en 1976 du Royaume-Uni)	121 354	Anglais, créole et français	15 394	0,848
 Afrique du Sud	État souverain	64 010 000	Afrikaans, anglais, ndébélé, sésotho, sotho, swazi, tsonga, tswana, venda, xhosa, zoulou	5 779	0,741
 Tanzanie	État souverain (indépendance en 1961 du Royaume-Uni)	68 560 000	Anglais, swahili	1 123	0,555

¹ Les drapeaux locaux sont présentés à titre informatif pour illustrer les identités propres aux territoires ultramarins français. Le drapeau officiel demeure le drapeau de la République française. ² Source Banque mondiale - ³ <https://www.universalis.fr/donnees-pays/indicateur/langue-officielle/> - ⁴ <https://unctadstat.unctad.org/datacentre/dataviewer/US.GDPTotal> - ⁵ Source UNCTAD

LES TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) regroupent cinq districts insulaires et antarctiques au statut très particulier. Dépourvus d'habitants permanents (seuls des scientifiques et les forces armées y séjournent quelques mois), ces territoires constituent une collectivité *sui generis* placée sous l'autorité d'un préfet, à la fois administrateur supérieur et gestionnaire de la réserve naturelle nationale. Basé à la Réunion, le préfet est représenté sur place par des chefs de district au sein des stations scientifiques. Au cours de leur histoire, les TAAF (hormis l'Antarctique) ont

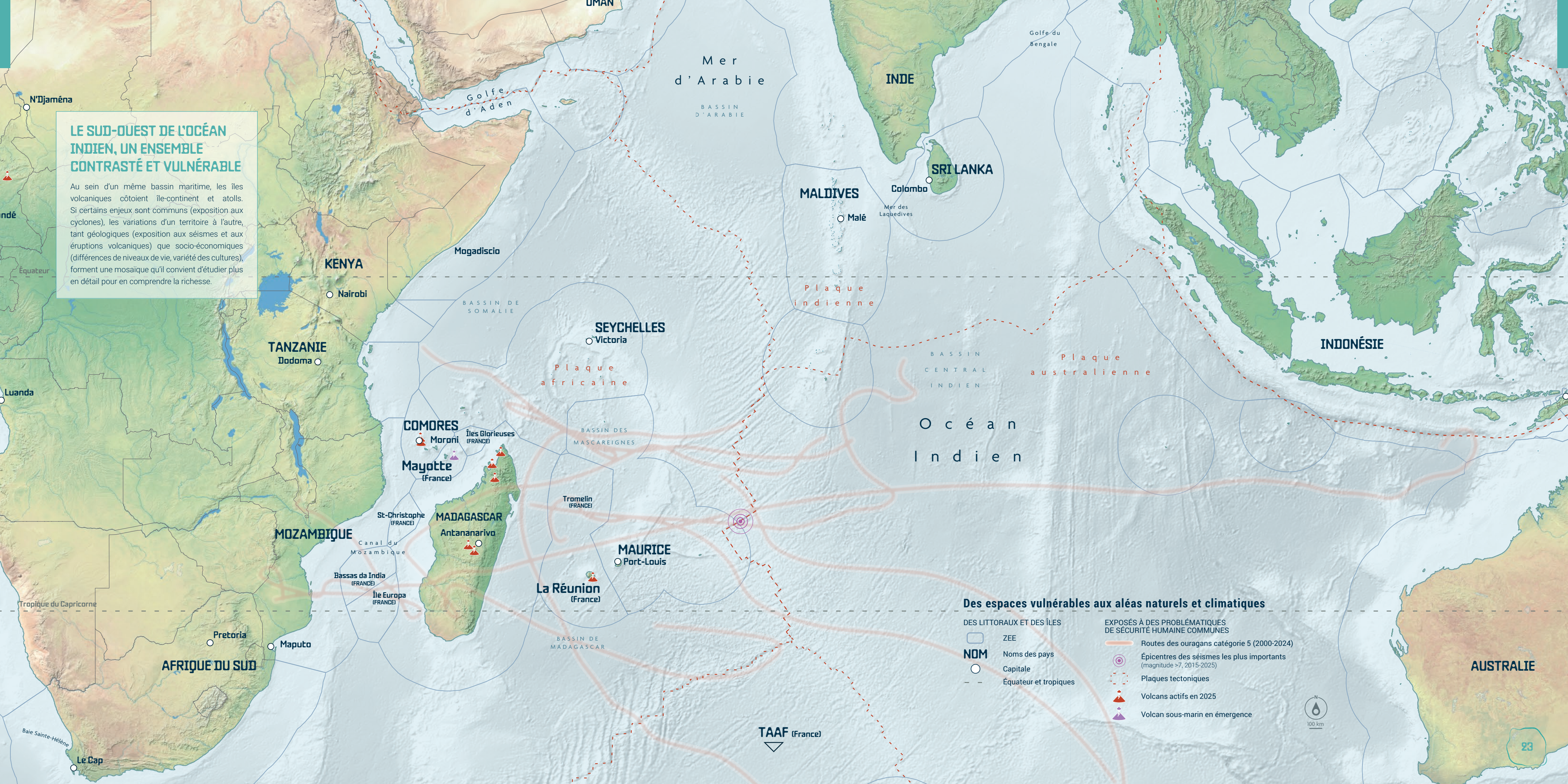
connu plusieurs tentatives de peuplement, accompagnées du développement de certains secteurs : l'élevage, la pêche baleinière ou de langouste, etc. Toutefois, la météo n'y est pas assez clémente et les ressources en eaux insuffisantes pour permettre l'installation de populations. Aujourd'hui, ce sont les scientifiques, et, dans le cadre des îles Éparses et Australes, des agents des TAAF, des gendarmes ou des militaires qui peuplent ces territoires. Ils accèdent aux îles et sont ravitaillés par avion ou par les navires *Marion Dufresne* et *Astrolabe*.

DISTRICTS DES TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES (TAAF) :

- **Le district des îles tropicales des Éparses** : l'archipel des Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India dans le canal du Mozambique, et Tromelin au nord de la Réunion.
- **Les trois districts des terres australes froides** : le district de l'archipel Crozet, le district de l'archipel des Kerguelen et le district des îles Saint-Paul et Amsterdam.
- **Le district antarctique** : la Terre Adélie.

LE SUD-OUEST DE L'Océan INDIEN, UN ENSEMBLE CONTRASTÉ ET VULNÉRABLE

Au sein d'un même bassin maritime, les îles volcaniques côtoient île-continent et atolls. Si certains enjeux sont communs (exposition aux cyclones), les variations d'un territoire à l'autre, tant géologiques (exposition aux séismes et aux éruptions volcaniques) que socio-économiques (différences de niveaux de vie, variété des cultures), forment une mosaïque qu'il convient d'étudier plus en détail pour en comprendre la richesse.



Des espaces vulnérables aux aléas naturels et climatiques

DES LITTORAUX ET DES ÎLES

- ZEE
- Noms des pays
- Capitale
- Équateur et tropiques

EXPOSÉS À DES PROBLÉMATIQUES DE SÉCURITÉ HUMAINE COMMUNES

- Routes des ouragans catégorie 5 (2000-2024)
- Épicentres des séismes les plus importants (magnitude >7, 2015-2025)
- Plaques tectoniques
- Volcans actifs en 2025
- Volcan sous-marin en émergence



L'Océan Pacifique

DE LA MÉLANÉSIE À LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Espace immense et fragmenté, l’océan Pacifique rassemble des sociétés insulaires unies par un même rapport à la mer et à la nature. Héritiers de traditions de navigation et de gestion durable des ressources, ces territoires conjuguent aujourd’hui coopération régionale et coalitions dans les arènes internationales pour faire face aux défis du changement climatique et aux vulnérabilités environnementales.

L’immensité de l’océan Pacifique Sud, parsemé d’archipels et d’îles isolées, a vu se succéder des vagues de peuplement qui ont façonné la mosaïque culturelle océanienne.

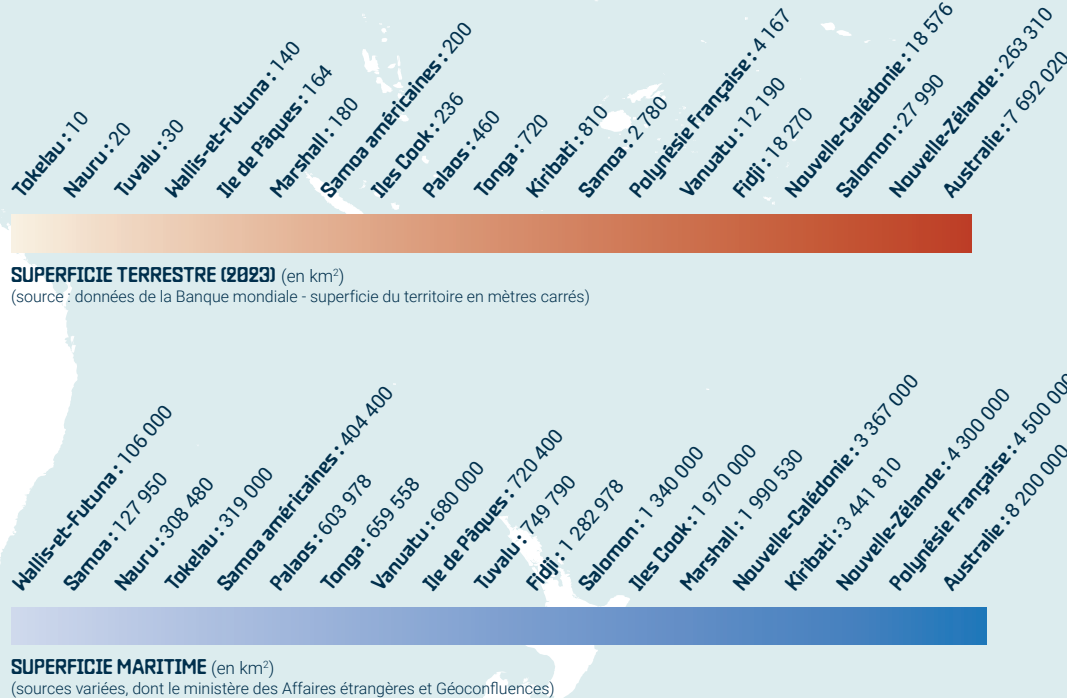
La grande maîtrise de la navigation de ces peuples a favorisé la diffusion des langues austronésiennes – qui regroupent la majorité des langues de cette région, hors langues papoues et australiennes. Cet atlas s’intéresse, en particulier, aux territoires insulaires qui forment la Mélanésie et la Polynésie (voir carte p. 26). Si des circulations culturelles et mythologiques ont pu se tenir dans ce vaste espace, les distances limitaient néanmoins les échanges du quotidien. Les économies traditionnelles, fondées sur la pêche, l’agriculture vivrière et la gestion communautaire des terres et des lagons, se caractérisent par une forte attention à l’équilibre des écosystèmes. Ce principe de régulation environnementale se retrouve aujourd’hui dans des pratiques contemporaines telles que le *rāhui* en Polynésie française, système coutumier de mise en réserve temporaire

des ressources marines ou terrestres pour en permettre la régénération.

Cependant, l’habitabilité de ces territoires est aujourd’hui mise en danger par les impacts du changement climatique. La montée du niveau des eaux, l’intensification des cyclones, la salinisation

des nappes phréatiques, le blanchiment des coraux ou encore la perturbation des régimes pluviométriques menacent les habitations, l’agriculture et des secteurs comme le tourisme. Ces vulnérabilités environnementales ont conduit ces territoires à multiplier les initiatives de concertation. Le Forum des îles du Pacifique (FIP), organisation

LE PACIFIQUE SUD EN QUELQUES CHIFFRES



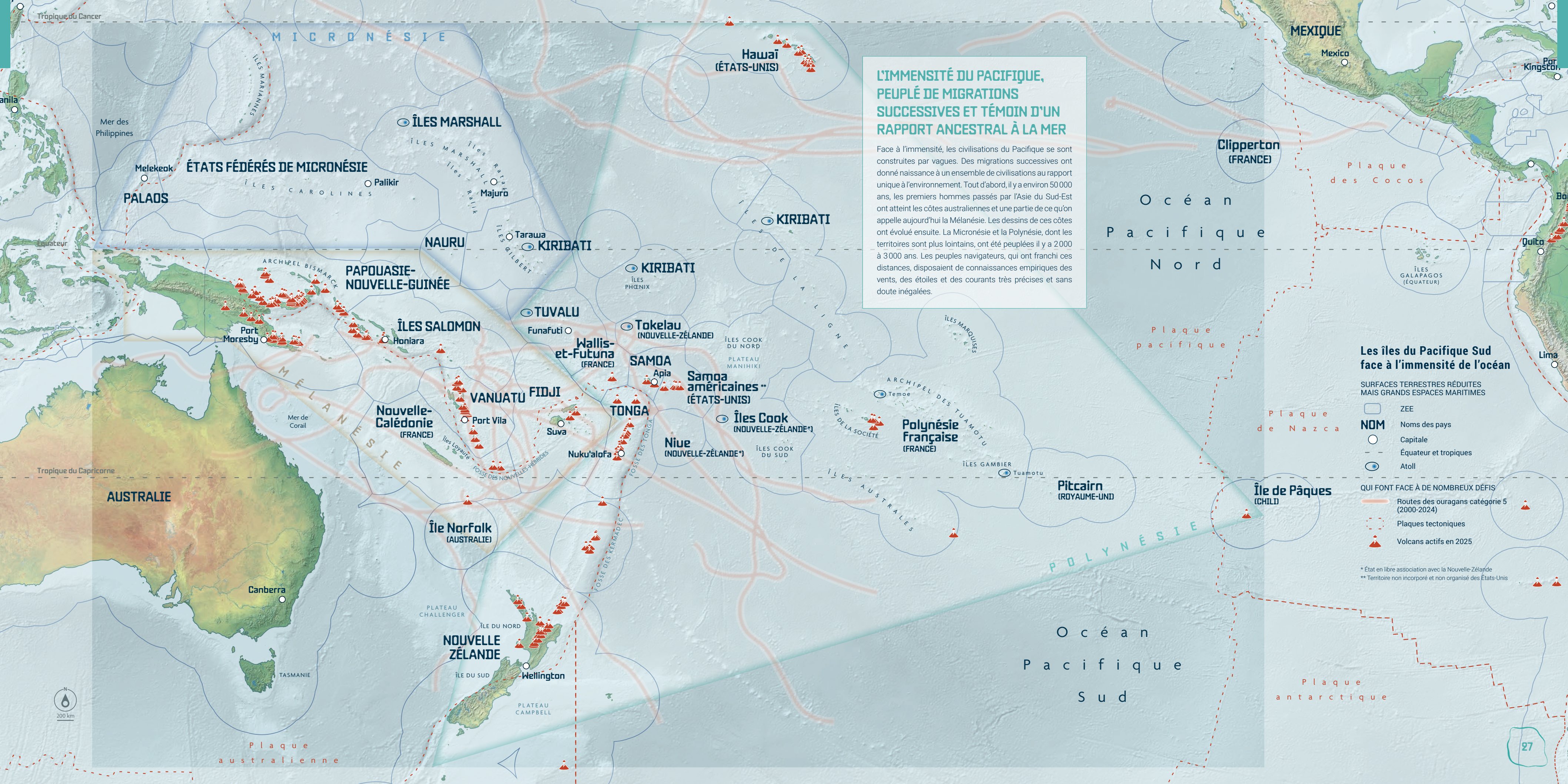
intergouvernementale majeure, ou encore la coalition des petits États insulaires, appelée AOSIS (*Alliance of Small Island States*), qui défend depuis 1990 la cause des États insulaires dans les négociations internationales sur le climat, incarnent cette diplomatie collective. Au-delà des

différences de statuts politiques et de trajectoires économiques, les peuples insulaires du Pacifique Sud se reconnaissent donc dans un même projet : celui de préserver leurs paysages, leurs langues et leurs modes de vie face aux effets des activités humaines globales. Cela nécessite de trouver un

équilibre entre un ancrage dans la mondialisation, pour répondre aux enjeux de développement économique et de connectivité, et la sauvegarde des savoirs traditionnels et des pratiques ancestrales.

TERRITOIRE ET DRAPEAU ¹	STATUT POLITIQUE	POPULATION (2024) ²	LANGUE(S) OFFICIELLE(S) ³⁻⁴	PIB/HAB. ⁵ (US\$)	IDH ⁶ (2023)
  Nouvelle-Calédonie¹	Collectivité d’Outre-mer française <i>sui generis</i>	292 639 (2024)	Français	30 224	0,789 (2010)
  Polynésie française¹	Collectivité d’Outre-mer française	281 807 (2024)	Français	21 013	0,737 (2010)
  Wallis-et-Futuna¹	Collectivité d’Outre-mer française	11 151 (2023)	Français	/	0,763 (2010)
 Vanuatu	État souverain (indépendance en 1980 de la France)	327 777 (2024)	Anglais, bichlamar, français	2 655	0,621
 Fidji	État souverain (indépendance en 1970 du Royaume-Uni)	928 784 (2024)	Anglais, fidjien, hindi	5 363	0,731
 Samoa	État souverain (indépendance en 1962 de la Nouvelle-Zélande)	218 019 (2024)	/ (Samoan)	3 708	0,708
 Tonga	État souverain (indépendance en 1970 du Royaume-Uni)	104 175 (2024)	/ (Tongien, anglais)	4 240	0,769
 Tuvalu	État souverain (indépendance en 1978 du Royaume-Uni)	9 649 (2024)	/ (Anglais, tuvaluan)	4 495	0,689
 Palaos	État souverain (indépendance en 1994 des États-Unis)	17 695	Anglais, palau	12 604	0,786
 Nauru	État souverain (indépendance en 1968 de l’Australie)	11 947	Nauruan	10 448	0,703
 Nouvelle-Zélande	État souverain (indépendance en 1840 du Royaume-Uni)	5 300 000	Anglais, maori	43 022	0,938
 Îles Cook	État autonome en libre-association avec la Nouvelle-Zélande depuis 1965	17 500	Anglais, maori	25 750	0,822 (1999)
 Tokelau	État autonome en libre-association avec la Nouvelle-Zélande depuis 2007	2 560	Anglais, tokelau	4 962	0,750 (2011)
 Kiribati	État souverain (indépendance en 1979 du Royaume-Uni)	134 518	Anglais	1 948	0,644
 Marshall	État souverain (indépendance en 1990 des États-Unis)	37 548	Anglais, marshallais	7 466	0,733
 Australie	État souverain (indépendance en 1901 du Royaume-Uni)	27 200 000	Anglais	56 205	0,958
 Salomon	État souverain (indépendance en 1978 du Royaume-Uni)	819 198	Anglais	1 933	0,584
 Île de Pâques¹	Territoire spécial du Chili (département de Valparaíso)	7 750	Espagnol, rapanui	/	/
 Samoa américaines	Territoire non incorporé et non organisé des États-Unis	46 765 (2024)	Anglais	18 017	0,827 (2017)

¹ Les drapeaux locaux sont présentés à titre informatif pour illustrer les identités propres aux territoires ultramarins français. Le drapeau officiel demeure le drapeau de la République française. ² Source Banque mondiale - ³ <https://www.universalis.fr/donnees-pays/indicateur/langue-officielle/> - ⁴ Le slash indique qu’il n’existe pas de langue officielle. Sont indiquées alors les langues utilisées par le gouvernement - ⁵ <https://unctadstat.unctad.org/datacentre/dataviewer/US.GDP.Total> - ⁶ Source UNCTAD



L'IMMENSITÉ DU PACIFIQUE, PEUPLÉ DE MIGRATIONS SUCCESSIVES ET TÉMOIN D'UN RAPPORT ANCESTRAL À LA MER

Face à l'immensité, les civilisations du Pacifique se sont construites par vagues. Des migrations successives ont donné naissance à un ensemble de civilisations au rapport unique à l'environnement. Tout d'abord, il y a environ 50 000 ans, les premiers hommes passés par l'Asie du Sud-Est ont atteint les côtes australiennes et une partie de ce qu'on appelle aujourd'hui la Mélanésie. Les dessins de ces côtes ont évolué ensuite. La Micronésie et la Polynésie, dont les territoires sont plus lointains, ont été peuplées il y a 2000 à 3000 ans. Les peuples navigateurs, qui ont franchi ces distances, disposaient de connaissances empiriques des vents, des étoiles et des courants très précises et sans doute inégalées.

Les îles du Pacifique Sud face à l'immensité de l'océan

SURFACES TERRESTRES RÉDUITES MAIS GRANDS ESPACES MARITIMES

- ZEE
- NOM Noms des pays
- Capitale
- Équateur et tropiques
- Atoll

QUI FONT FACE À DE NOMBREUX DÉFIS

- Routes des ouragans catégorie 5 (2000-2024)
- Plaques tectoniques
- Volcans actifs en 2025

* État en libre association avec la Nouvelle-Zélande
** Territoire non incorporé et non organisé des États-Unis



2022

**MIEUX
APPRÉHENDER
LES SOCIÉTÉS
INSULAIRES**



Transport scolaire fluvial sur le Maroni en Guyane (© Etienne Gaume/AFD)

S’adapter, transmettre, innover : les sociétés insulaires et côtières des trois bassins étudiés partagent une même histoire de l’insularité, faite d’équilibres entre dépendance et autonomie. Leur éloignement et la rareté des ressources en font des territoires de défis, mais aussi de créativité et de résilience.

Les sociétés insulaires se sont construites à travers une relation étroite avec l’océan et la contrainte géographique. Leur histoire est celle de l’adaptation permanente à des espaces restreints, à des marchés étroits, à des ressources limitées, mais aussi à une grande richesse naturelle. Cette double contrainte (dépendance et isolement) n’a pas conduit à la fermeture de ces territoires, mais a façonné des économies et des cultures ouvertes fondées sur la mobilité, les échanges et les solidarités.

LES ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ÎLES ET ARCHIPELS

L’insularité est un cadre physique mais aussi un mode d’organisation sociale. La taille réduite des marchés et la dépendance aux importations (le commerce international représente en moyenne 70 % du PIB des petits États insulaires en développement, signe d’une forte ouverture économique, mais aussi d’une dépendance structurelle aux marchés extérieurs) pèsent sur le développement, mais favorisent aussi coopération et résilience. Ces petites économies insulaires « ouvertes » dépendent des flux extérieurs pour se nourrir (dans plusieurs de ces territoires, plus de 80 % de la consommation alimentaire repose sur des importations), se soigner, se former ou s’approvisionner, tout en s’accompagnant de réseaux de solidarité et de savoir-faire locaux permettant d’amortir les crises. Les diasporas, les circulations de travailleurs, les liens communautaires entre îles forment un tissu social étendu qui maintient une forme de continuité malgré la distance.

Les défis humains y sont multiples : sociaux, démographiques, sanitaires ou encore éducatifs. Les contraintes physiques renforcent le besoin d’infrastructures pour relier des populations dispersées, ce qui engendre, faute de moyens financiers, des difficultés d’accès aux bassins d’emploi, aux services de santé ou à l’enseignement supérieur. Dans bien des cas, ces réalités nourrissent des mobilités constantes vers l’étranger : migrations étudiantes, déplacements de travail, réseaux transnationaux structurés par les diasporas, etc. Ces circulations ne signifient pas rupture, mais prolongement en ce qu’elles renforcent la cohésion sociale à travers la distance. Elles contribuent également à la diffusion de compétences et de ressources financières vers les territoires

d’origine. Ces dynamiques traduisent une résilience sociale qui s’incarne dans des mécanismes d’adaptation collective : diversification des activités économiques, valorisation des savoirs locaux, maintien des liens diasporiques, structuration de réseaux communautaires, etc.

Au sein de ces dynamiques, les femmes occupent une place centrale. Piliers économiques et sociaux, elles jouent un rôle déterminant dans la gestion des ressources, notamment à travers les pratiques artisanales, comme la pêche, la transformation des produits ou la transmission des savoirs. Dans certaines régions, leur rôle dans la vie communautaire et l’organisation est renforcé par des structures qui favorisent l’héritage par la lignée maternelle, dites matrilineaires. Pourtant, leur représentation politique et leur accès aux responsabilités demeurent limités, alors même que leur participation active constitue un levier de durabilité et de justice sociale.

La jeunesse insulaire, quant à elle, est à la fois un défi et un atout. Dans les îles du Pacifique notamment, la démographie dynamique (l’âge médian y reste souvent inférieur à 25 ans et la part des moins de 30 ans dépasse fréquemment 60 % de la population totale) alimente un besoin croissant d’éducation et de formation dans des territoires où les structures universitaires sont rares. Ces jeunes générations, mobiles et éduquées, incarnent la promesse d’un renouveau social et économique, à condition que les politiques publiques et les coopérations régionales puissent répondre à leurs aspirations. La formation, la mobilité et la création d’emplois durables seront les clés de leur maintien dans les territoires et de leur contribution au développement local.

Les sociétés insulaires se distinguent aussi par leur capacité à mutualiser leurs forces. De la Caraïbe au Pacifique, la coopération régionale apparaît comme un instrument de stabilité et de résilience. Face aux vulnérabilités communes (économiques, sanitaires, environnementales, etc.), ces coopérations s’expriment dans des cadres institutionnels variés : accords commerciaux, programmes partagés de santé, d’éducation ou de mobilité des travailleurs. Ces dispositifs, loin d’être anecdotiques, reflètent une culture de la solidarité et une conscience aiguë de l’interdépendance. Dans la mesure où les sociétés insulaires vivent à l’échelle du collectif, elles savent que la durabilité repose aussi sur la cohésion sociale et la transmission des savoirs. Leurs structures communautaires, la place des femmes et des jeunes, la vitalité associative, l’attachement à la terre et à l’océan sont autant de formes de capital social qui renforcent la résilience.

Les territoires insulaires condensent ainsi, à petite échelle, les grands enjeux contemporains (inégalités, dépendances, adaptation). Confrontés à la contrainte géographique, ils sont aux avant-postes de la résilience et d’une certaine sobriété à travers les formes de coopération, d’adaptation et de vivre-ensemble qui les caractérisent. Appréhender leurs dynamiques sociales, c’est saisir ce que l’avenir pourrait avoir de plus exigeant : imaginer des modèles de développement capables de concilier équilibres humains et environnementaux.

Sources utilisées dans le texte :
- Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO), “Small Island Developing States: Vulnerability Note”, 17 janvier 2025
- Leila Mead, “Small Islands, Large Oceans: Voices on the Frontlines of Climate Change (Brief #15, March 2021)”, International Institute for Sustainable Development, mars 2021.
- Base de données statistiques de la Communauté du Pacifique - stats.pacificdata.org

Les économies des petits États insulaires et côtiers sont profondément façonnées par leur géographie. Souvent caractérisés par l'isolement, une forte exposition aux aléas climatiques, et parfois, une exiguïté des régions peuplées, ces territoires dépendent considérablement des échanges extérieurs pour le dynamisme de leurs économies.

Pour autant, les échanges commerciaux de ces territoires sont rarement ancrés dans une dynamique régionale : leurs relations commerciales sont souvent tournées vers des partenaires historiques, mais lointains. Or l'éloignement géographique constitue une contrainte majeure et implique des coûts de transport élevés.

important. Tout choc exogène (qu'il soit sanitaire comme la pandémie de COVID-19, économique ou encore environnemental) peut entraîner une désorganisation rapide de l'économie nationale, une hausse des prix des biens essentiels et une contraction de l'activité productive.

Les trois prochaines cartes mettent en évidence les contrastes entre les îles et les territoires côtiers, qu'il s'agisse du produit intérieur brut (PIB) par habitant du taux d'ouverture économique qui mesure le poids des importations et des exportations dans l'économie, ou encore des partenaires commerciaux. Certaines économies reposent sur des activités de rente spécialisées quand d'autres ont privilégié les accords commerciaux régionaux de coopération économique pour faciliter les échanges de produits et de travailleurs. Dans l'océan Indien, Madagascar illustre les paradoxes d'une économie riche en ressources agricoles et minières, mais structurellement vulnérable, un phénomène souvent qualifié de « malédiction des ressources » (voir glossaire p. 78).



Le secteur primaire, notamment l'agriculture et l'élevage, représente plus de 20% du PIB. Le pays est le premier producteur mondial de vanille, et sa production d'ylang-ylang représente, à elle seule, 25% du marché mondial. Cette fleur est un composant clé de nombreux parfums, ce qui fait de la France son premier partenaire commercial pour l'exportation de son huile essentielle. En parallèle, l'exploitation des ressources naturelles (nickel, ilménite, graphite et cobalt) est clé pour le pays, qui est le deuxième producteur mondial de graphite derrière la Chine. Enfin, le tourisme contribue à hauteur de 13 % au PIB, avec des perspectives de croissance encourageantes. De nombreux touristes viennent admirer les espèces végétales et animales qu'on ne trouve que sur cette île (espèces dites endémiques), qui représentent plus de 80 % de la biodiversité du territoire.

Pour autant, le taux de pauvreté important de Madagascar semble structurel : il peut s'expliquer par la forte dépendance de l'économie à une rente issue des ressources naturelles, vulnérable aux fluctuations des cours mondiaux et aux catastrophes naturelles récurrentes, mais aussi par la corruption. Madagascar est classée 145^e pays sur 180 en termes de perception de la corruption par la population, selon *Transparency International*.

DES ÉCONOMIES ANCRÉES DANS LA MONDIALISATION

\$ \$ \$ \$

Alimentaires Combustibles Manufacturés Métaux Matières premières agricoles Autres

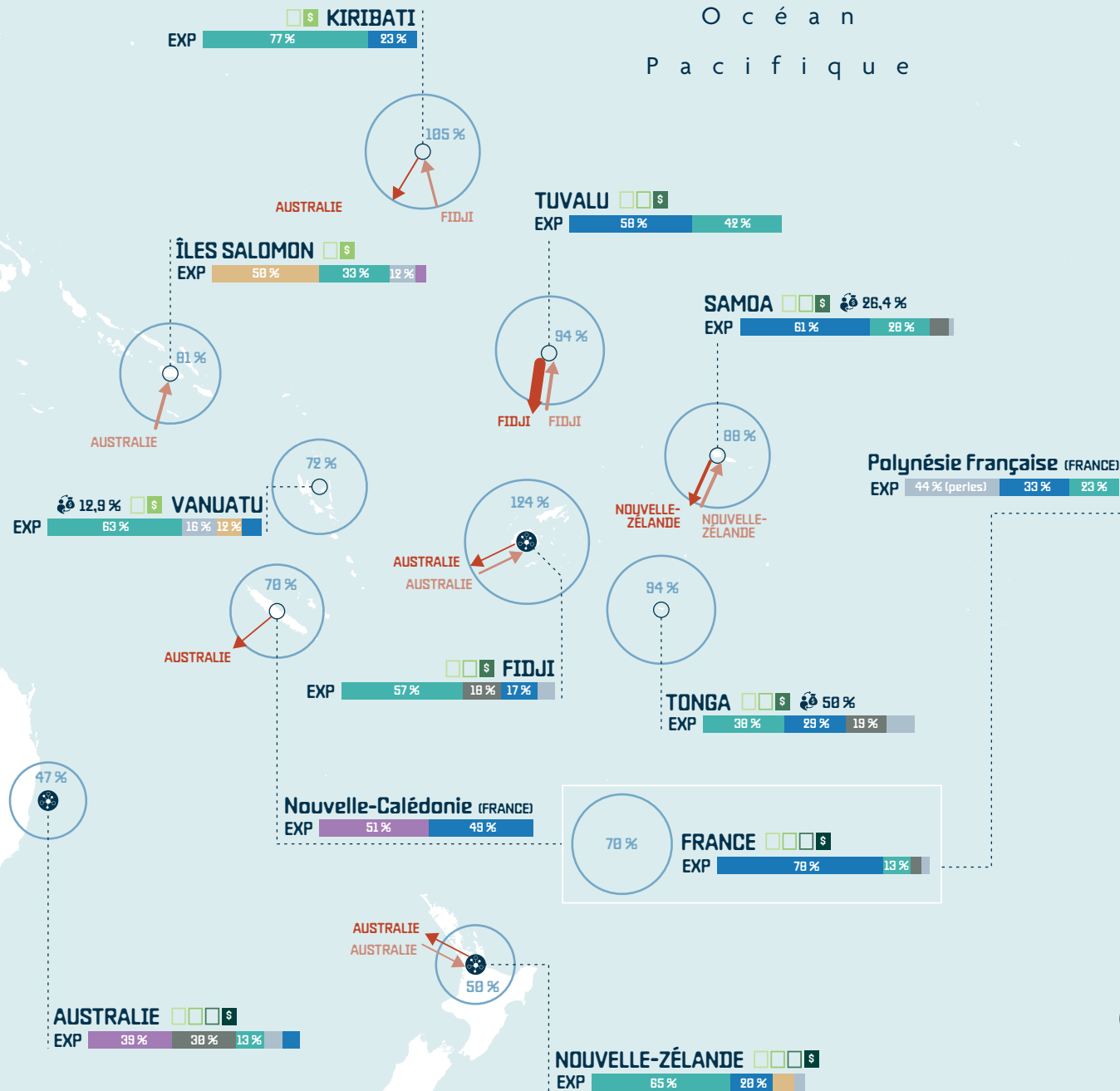
→ EXPORT ← IMPORT
Épaisseur proportionnelle au volume

(%) Ouverture économique des territoires (2023)*

👤 - % Part des transferts monétaires dans le PIB (>10% pour quelques pays) (2023)

* Proportion de l'activité économique reposant sur les échanges avec l'étranger.

Océan
Pacifique



Compenser la géographie fragmentée par les échanges

DES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES LOCALES

📊 Ouverture économique des territoires (2023)*

Structure des exportations par groupe de produits (2023)

Alimentaires Combustibles Manufacturés
Métaux Matières premières agricoles Autres

🌐 - % Part des transferts monétaires dans le PIB (>10 % pour quelques pays) (2023)

QUI PERMETTENT DE SURMONTER LES CONTRASTES

Niveau de revenus par pays (faibles, intermédiaires inférieurs, intermédiaires supérieurs, élevés)

\$ \$ \$ \$ \$

Principaux partenaires commerciaux intra-régionaux (2023) (les partenaires régionaux ne sont pas représentés)

➔ EXPORT ➔ IMPORT
Épaisseur proportionnelle au volume

🌐 Principaux hubs logistiques et numériques

* Proportion de l'activité économique reposant sur les échanges avec l'étranger.



DES ACCORDS COMMERCIAUX POUR SURMONTER LE MANQUE DE DIVERSITÉ ÉCONOMIQUE

Les échanges commerciaux entre les îles du Pacifique Sud sont un élément essentiel de leurs économies. En effet, si certaines îles se sont spécialisées économiquement, une partie importante des denrées alimentaires et des produits manufacturés doit être importée. Dès lors, ces îles ont mis en place une coopération économique étroite, notamment au travers d'accords commerciaux régionaux comme le PICTA (*Pacific Island Countries Trade Agreement*) qui regroupe tous les États de l'organisation régionale Forum des îles du Pacifique, à l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. En effet, les deux grands partenaires régionaux sont inclus dans un accord parallèle : le PACER (*Pacific Agreement on Closer Economic Relations*). Centraux par leur rôle en tant que hubs économiques régionaux, ils entretiennent avec les petits États

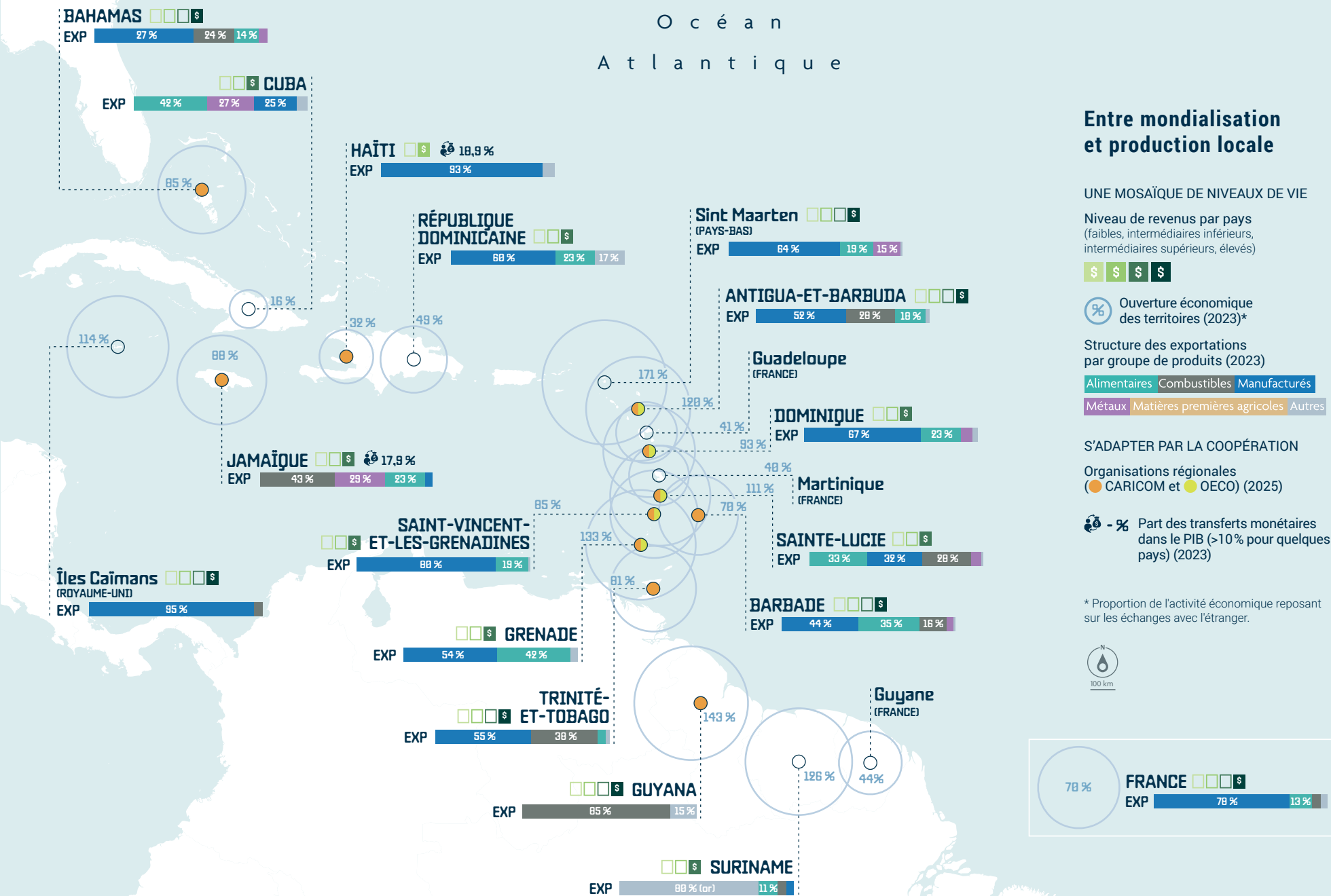
insulaire du Pacifique des relations historiques, à la fois culturelles, politiques et économiques. De nombreuses communautés issues des îles du Pacifique vivent en Nouvelle-Zélande et en Australie. Ces liens communautaires pourraient s'accroître avec l'entrée en vigueur, en novembre 2025, en Nouvelle-Zélande de modalités de déplacement facilité, dites NZeTA (*New Zealand Electronic Travel Authority*) pour les ressortissants des pays membres du Forum. Les travailleurs issus des îles du Pacifique envoient des volumes financiers réguliers à leurs proches, et on estime que 30 % des transferts monétaires communautaires à destination de ces îles viennent de Nouvelle-Zélande, 30 % d'Australie, 30 % des États-Unis et 10 % du reste du monde.

COOPÉRATION RÉGIONALE ET DISPARITÉS ÉCONOMIQUES DANS LA CARAÏBE

L'espace caribéen illustre les contrastes économiques de l'Atlantique insulaire : de la prospérité des îles Caïmans ou des Bahamas, où la fiscalité avantageuse favorise un PIB/habitant élevé, à la grande précarité d'Haïti. Ces disparités traduisent les vulnérabilités structurelles communes aux économies insulaires : faible diversification productive, dépendance aux importations (notamment alimentaires) et exposition accrue aux chocs exogènes, qu'ils soient climatiques, économiques ou sanitaires. Face à ces contraintes, la coopération régionale s'impose comme outil de stabilité et levier d'adaptation. La Communauté caribéenne (CARICOM) et l'Organisation des

États de la Caraïbe orientale (OEEO) cherchent à renforcer les échanges et l'intégration économique ainsi qu'à favoriser la circulation des biens et des personnes. Ces mécanismes d'intégration visent à compenser l'étroitesse des marchés nationaux et à réduire les disparités internes à la région. Ainsi, entre dépendance à la mondialisation et recherche d'autonomie, l'espace caribéen illustre les défis d'un développement insulaire contraint, où la coopération régionale et la complémentarité économique (tourisme, énergie, produits agricoles ou manufacturés) demeurent des instruments clés de résilience économique.

Océan
Atlantique



Entre mondialisation et production locale

UNE MOSAÏQUE DE NIVEAUX DE VIE

Niveau de revenus par pays (faibles, intermédiaires inférieurs, intermédiaires supérieurs, élevés)

\$ \$ \$ \$ \$

📊 Ouverture économique des territoires (2023)*

Structure des exportations par groupe de produits (2023)

Alimentaires Combustibles Manufacturés
Métaux Matières premières agricoles Autres

S'ADAPTER PAR LA COOPÉRATION

Organisations régionales (🟠 CARICOM et 🟡 OEEO) (2025)

🌐 - % Part des transferts monétaires dans le PIB (>10 % pour quelques pays) (2023)

* Proportion de l'activité économique reposant sur les échanges avec l'étranger.



REPRÉSENTER LE RÔLE CENTRAL DES FEMMES DANS LES ÉCONOMIES LITTORALES

Les femmes jouent un rôle particulier au sein des populations insulaires et côtières de l’océan Indien. On peut ainsi citer la matrilinearité de certaines populations des Comores et de Mayotte (où le système de filiation et de transmission passe par la lignée maternelle), ou encore, la participation essentielle des femmes aux activités liées à la pêche et à l’aquaculture, sur des territoires comme la Tanzanie (avec l’île de Zanzibar notamment), le Kenya ou Madagascar.

Le rôle des femmes dans les sociétés insulaires et côtières de l’océan Indien, façonnées par l’histoire, varie selon les contextes culturels et économiques propres à chaque territoire. Ces disparités se traduisent dans les taux de fécondité ou dans la part des femmes dans la vie économique et politique nationale. Mieux comprendre ces réalités est crucial pour élaborer des politiques publiques adaptées : en effet, les inégalités de genre freinent l’intégration des femmes dans les processus décisionnels, alors que cette inclusivité peut mener à une utilisation plus durable des ressources et du milieu marin. Des études ont ainsi montré que les femmes ont des pratiques plus durables que les hommes dans l’utilisation des ressources marines. Au-delà des droits des femmes, favoriser leur intégration dans les processus décisionnels est également un facteur d’accélération de politiques plus ambitieuses pour la protection des écosystèmes. Pour mieux comprendre les disparités évoquées quant à la place des femmes dans les sociétés de l’océan Indien, la carte ci-contre intègre l’indice composite *Gender Gap*. Cet indice juxtapose les opportunités économiques offertes aux femmes (salaires, participation politique et accès à un emploi hautement qualifié), l’éducation, la représentation dans les structures de prise de décision et les enjeux de santé. Au niveau global, les scores s’échelonnent de 0,567 à 0,926, quand 1 équivaldrait à une parité quasi parfaite. Les pays de la région présentent des profils très différents, comme le montre la carte. Pour autant, dans le détail, c’est souvent le marqueur de représentation politique qui est le plus faible. Ainsi, le

score faible des Comores ou de Maurice s’explique essentiellement par le peu de représentation politique des femmes.

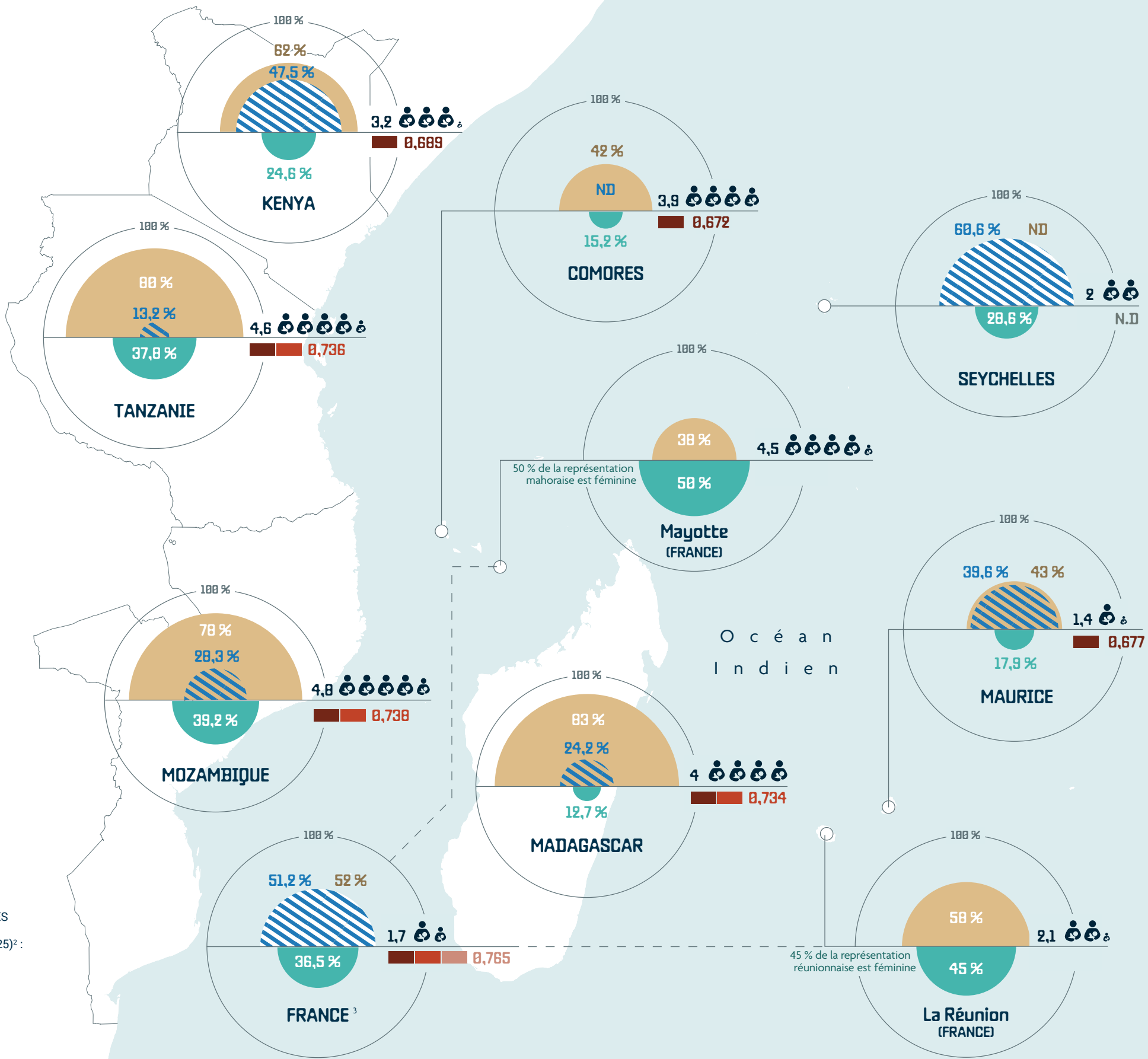
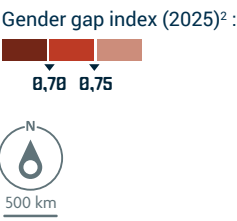
Sur le plan économique, dans les sociétés qui pratiquent la pêche traditionnelle, les femmes jouent souvent un rôle central dans les étapes qui suivent l’arrivée des pêcheurs : la transformation des produits de la pêche et leur vente. Elles sont également très présentes dans les secteurs de l’aquaculture (l’élevage de poissons et de crustacés), de la conchyliculture (l’élevage de coquillages) et de l’algoculture (la culture des algues). À l’échelle mondiale, 47 % des personnes actives dans le milieu de la pêche sont des femmes et jusqu’à 70 % dans l’aquaculture. Leur présence reste toutefois marginale au sein d’autres secteurs comme le transport maritime (où les femmes ne représentent que 1,2 % des emplois). Les femmes et l’océan, une histoire qui continue à s’écrire.

Une mosaïque de pouvoirs d’action

RÔLE DES FEMMES

- Taux d’emploi des femmes (selon le BIT, 2024)¹
Intègre les emplois formels comme informels
- Part des femmes au Parlement
- Part des entreprises détenues partiellement ou totalement par des femmes (2023)
- Nombre d’enfants par femme (2023)

PARITÉ ET INÉGALITÉS



RÔLE PLURIEL DES FEMMES DU SUD-OUEST DE L’OCÉAN INDIEN

La place des femmes dans les sociétés du sud-ouest de l’océan Indien fait écho à la diversité des approches à l’échelle internationale. Aux Seychelles, les femmes jouent un rôle important dans le secteur stratégique de la pêche, où elles occupent 31 % des postes de direction pour 36 % de la main-d’œuvre liée à la filière de manière plus large. Elles y occupent donc davantage de fonctions de décision que les hommes (21 %) car elles sont plus diplômées⁴. Dans certaines communautés côtières du Kenya, les femmes sont principalement des pêcheuses à pied, recourant à des techniques très différentes des hommes – qui sont impliqués dans les activités de pêche au large⁵. Dans de nombreuses régions de Madagascar, les femmes représentent plus de la moitié des pêcheurs, notamment à travers leur implication dans l’aquaculture et les activités de restauration des écosystèmes⁶.

Enfin, des spécificités culturelles et historiques existent en matière de genre dans les communautés insulaires du sud-ouest de l’océan Indien : aux Comores (îles Ngazidja et Mohéli) et dans certaines populations mahoraises et malgaches, la société est matrilinearité. Dans ces systèmes, l’héritage et la transmission se font par la lignée maternelle, ce qui donne aux femmes une place centrale dans l’organisation sociale, économique et familiale.

¹ Bureau international du travail, secrétariat permanent de l’Organisation internationale du travail.
² Gender gap index : l’Islande possède le score le plus haut (0,926) et le Pakistan le score le plus bas (0,567).
³ Les données françaises intègrent les départements et régions français d’Outre-mer (DROM) c’est-à-dire la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion, Mayotte et la Guyane.
⁴ SWIOFish3, Gender Assessment in the Blue Economy Sector, 2023
⁵ Mouna Chambon, Patrizia Ziveri, Santiago Alvarez Fernandez, Adrien Chevallier, Jean Dupont, Joey Ngunu Wandiga, Nina Wambiji, Victoria Reyes-Garcia, “The gendered dimensions of small-scale fishing activities: A case study from coastal Kenya”, Ocean & Coastal Management 257, 2024, 107293.
⁶ Merrill Baker-Médard et al., “Gender Equity and Collaborative Care in Madagascar’s Locally Managed Marine Areas: Reflections on the Launch of a Fisherwomen’s Network”, Ecology And Society 28, n° 2 (janvier 2023).

VALORISER LA JEUNESSE INSULAIRE, CLÉ D'UN AVENIR DURABLE

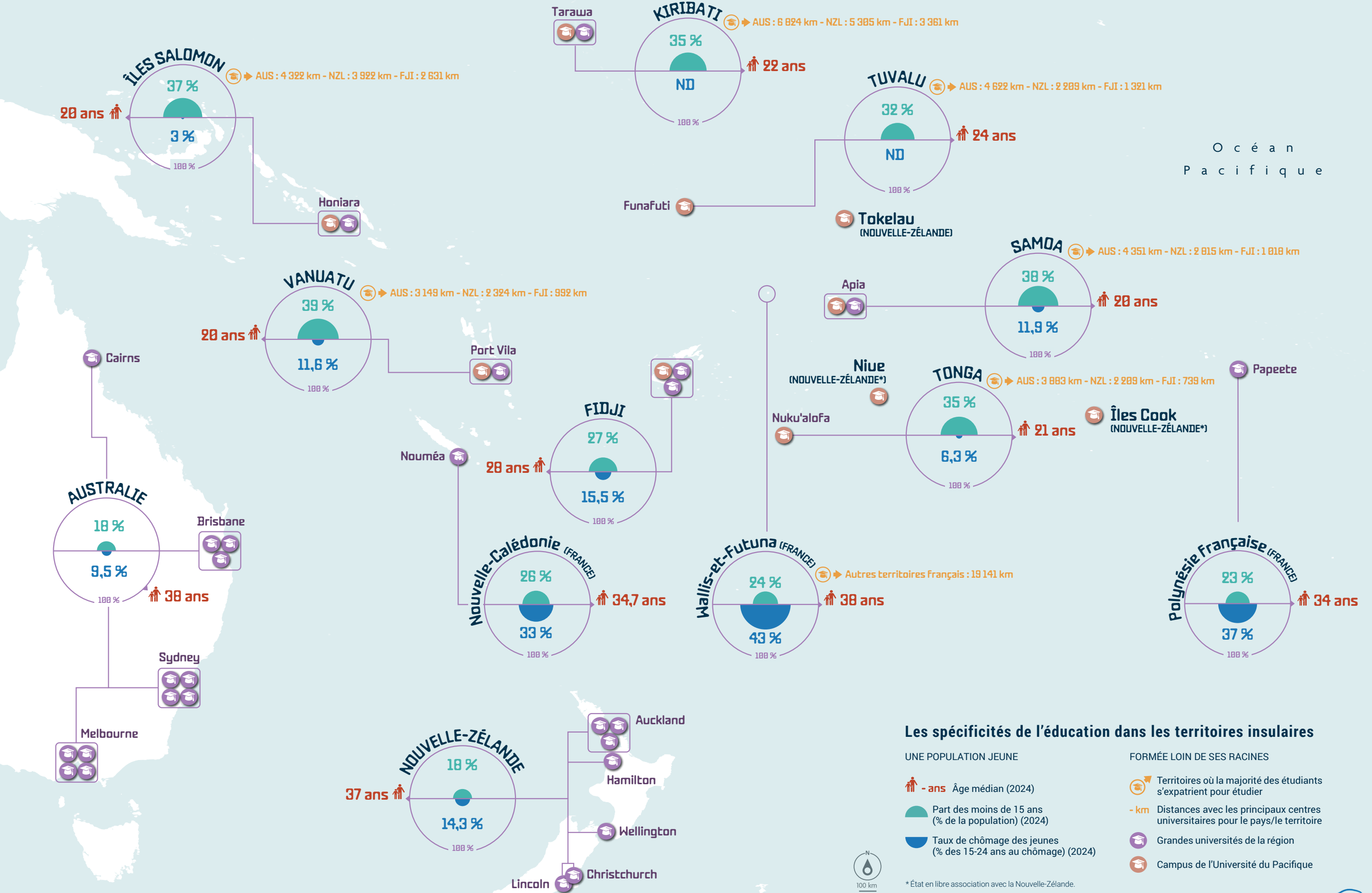
L'océan Pacifique est parsemé de territoires insulaires au socle culturel commun, mais marqués par de nombreuses disparités sociales, qui touchent notamment la jeunesse. Avec des populations jeunes et un âge médian faible, l'enjeu de l'éducation y est central. Si la scolarisation dans le primaire et le secondaire constitue un socle solide, l'accès à l'université reste un défi majeur, exigeant des politiques publiques adaptées et favorisant la coopération régionale.

Dans plusieurs territoires du Pacifique, la croissance démographique a saturé les secteurs économiques qui emploient les tranches les plus jeunes de la population. Dans certaines régions, seuls un quart à un tiers des étudiants récemment diplômés trouvent un emploi dans les secteurs formels. Ces territoires assistent alors à des déplacements, éphémères ou définitifs, vers des États voisins disposant de grandes universités ou en quête de main-d'œuvre, comme l'Australie. Cette dernière a en effet mis en place le programme PALM (*Pacific Australia Labour Mobility*) pour accueillir des travailleurs du Pacifique pour un à quatre ans, afin de renforcer les effectifs des secteurs agricoles, de l'hôtellerie et de l'automobile. Ces déplacements peuvent toutefois être synonymes de déracinement, les distances étant considérables : le vol des Fidji à l'Australie a, par exemple, une durée moyenne de sept heures.

Pourtant, la jeunesse insulaire du Pacifique représente un atout majeur pour le développement de la région : avec un taux d'alphabétisation élevé, un nombre important d'élèves atteignent le secondaire. Ainsi, au sein des petits États insulaires du Pacifique, en 2024, le taux de scolarisation dans le primaire est en moyenne de 98 %, tandis qu'il atteint 84 % dans le secondaire. Tous les pays ont un taux de scolarisation dans le secondaire supérieur à 86 %, excepté les îles Salomon (dont le taux est faible, 49 %). Or, parmi les élèves du secondaire dans la région, beaucoup

continuent à l'université. Cependant, l'accès à l'enseignement supérieur reste difficile : l'absence d'universités locales dans plusieurs territoires oblige de nombreux étudiants à partir se former à l'étranger, première étape d'une migration souvent durable. L'Australie, qui figure parmi les pays accueillant le plus d'étudiants étrangers au monde, est un des pôles d'excellence de la région, avec la Nouvelle-Zélande. Les Fidji se distinguent également par leur offre universitaire. Des dispositifs comme le *Pacific Engagement Visa* facilitent les mobilités en allouant des visas aux habitants des îles Fidji, Kiribati, Nauru, Palau, Samoa, Salomon, Tonga et Vanuatu pour vivre et travailler en Australie de manière permanente (3 000 *Engagement visas* sont disponibles chaque année).

C'est notamment pour pallier ce manque de structures universitaires qu'a été établie en 1968 l'Université du Pacifique, sous l'impulsion de 12 nations insulaires qui accueillent toutes un campus. Son modèle transnational quasi unique rassemble environ 30 000 étudiants par an et incarne une coopération régionale exemplaire. D'autres initiatives, comme l'Université flottante pour les îles du Pacifique (un projet à destination de jeunes chercheurs) ou l'Association des Universités du pourtour du Pacifique (61 institutions, dans 18 États, dont les États-Unis et la Chine) répondent à une même volonté : faciliter l'accès aux études supérieures et au marché de l'emploi pour la jeunesse du Pacifique.



Les spécificités de l'éducation dans les territoires insulaires

- UNE POPULATION JEUNE
 - Âge médian (2024)
 - Part des moins de 15 ans (% de la population) (2024)
 - Taux de chômage des jeunes (% des 15-24 ans au chômage) (2024)
- FORMÉE LOIN DE SES RACINES
 - Territoires où la majorité des étudiants s'expatrient pour étudier
 - Distances avec les principaux centres universitaires pour le pays/le territoire
 - Grandes universités de la région
 - Campus de l'Université du Pacifique

* État en libre association avec la Nouvelle-Zélande.

DÉVELOPPER UNE SANTÉ ACCESSIBLE EN CONTEXTE INSULAIRE

Dans les Caraïbes, des systèmes de santé universels, plus ou moins efficaces, coexistent avec d'autres où l'accès aux soins demeure inégal. Ces différences sont liées aux moyens financiers disponibles, mais aussi à des facteurs structurels. L'indice de couverture sanitaire développé par l'ONU pour suivre l'avancée de l'objectif de développement durable 3.8.1 sur la santé permet de refléter la variété de l'incidence de certaines maladies et des politiques publiques associées. Il combine plusieurs dimensions : les enjeux de santé maternelle et infantile, les maladies infectieuses et non infectieuses et les capacités d'accueil des services de santé.

Les maladies vectorielles telles que zika, le chikungunya, la dengue ou le paludisme ont une prévalence liée à la présence de leurs vecteurs, les moustiques-tigres, mais qui s'explique aussi par des campagnes de sensibilisation. Les politiques publiques sont dès lors centrales, tout comme pour les maladies chroniques, qui constituent un enjeu majeur pour la région. Le Guyana, Curaçao et la Martinique font ainsi partie des territoires où la prévalence du diabète est la plus élevée à l'échelle internationale, avec respectivement 15,9%, 14,5% et 14,3% de la population touchée, quand ce taux atteint 8,3% à l'échelle mondiale.

La prévention et le traitement de ces maladies nécessitent un accès facilité aux infrastructures de santé et un suivi renforcé des patients. Le manque de moyens pour mettre en place des campagnes de dépistage et le manque d'accès à certaines spécialités médicales peuvent être partiellement compensés par des politiques de télémédecine. Néanmoins, c'est avant tout la coopération régionale qui permet de répondre de manière coordonnée à ces défis. Plusieurs dispositifs transnationaux mutualisent les efforts. La Coopération caribéenne autour de la santé (*Caribbean Cooperation in Health*), adoptée en 1986,

s'appuie sur un secrétariat réunissant trois entités régionales : la Communauté caribéenne (CARICOM), l'Agence caribéenne pour la santé publique (CARPHA) et l'Organisation panaméricaine de la santé (PAHO). L'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECS) encourage, pour sa part, la coopération en matière d'infrastructures sanitaires, de renforcement des capacités et de partage des connaissances.

